

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 2, N° 48

le 27 novembre 1974

La contribution du Canada à la solution du problème mondial de l'alimentation, 1

Voiture non polluante vendue pour un dollar, 3

Contrôle du plomb dans l'essence, 3

Aide au Vietnam, 4

Accord Canada - Italie, 4

Accueil du navire météorologique canadien, 4

La semaine de la sécurité routière 1974, 4

Le cheval de trait remis à l'honneur, 5

Programme spécial de logements, 5

Contre l'inflation: freiner les dépenses plutôt que les couper, 6

Le septième ciel, 6

La contribution du Canada à la solution du problème mondial de l'alimentation

Lors d'une allocution prononcée à Rome le 6 novembre dernier, dans le cadre de la Conférence mondiale de l'alimentation, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a déclaré: "Le spectacle que nous offrent 200 millions d'enfants sous-alimentés et de mères nourricières tourne en dérision les idéaux professés par toutes les sociétés. Il faut trouver les moyens de permettre aux enfants sous-alimentés d'aujourd'hui de contribuer à la prospérité de demain.... Le Canada entend assumer la part qui lui revient dans cette entreprise".

M. MacEachen a fait connaître la décision du Canada de verser immédiatement 50 millions de dollars au Programme alimentaire mondial, et de fournir une contribution annuelle d'un million de tonnes de céréales vivrières au cours des trois prochaines années. Voici quelques extraits de l'allocution de M. MacEachen:

* * * *

...Le Canada insiste sur la nécessité d'accroître la capacité de production alimentaire des pays en voie de développement, car c'est sur cet aspect du problème que doit être axée la lutte contre la faim. Notre gouvernement est décidé à accorder, dans le cadre de ses programmes d'aide, la plus grande priorité aux régions qui disposent des ressources pouvant leur permettre d'atteindre un niveau suffisant de production alimentaire. Le Canada a toujours répondu aux demandes d'aide qui lui ont été présentées à cette fin. Nous analysons présentement avec soin les ressources humaines et matérielles que nous possédons afin de trouver par quels moyens elles pourraient être mises à la disposition des pays en voie de développement qui désirent perfectionner leurs techniques de production agricole et de pêche. Nous avons donc l'intention de répondre adéquatement aux demandes d'aide des pays qui sont fermement décidés à affecter toutes leurs ressources nationales à la production alimentaire, et pour lesquels cette production constitue un objectif prioritaire.

L'expérience nous enseigne qu'il n'est pas facile d'accroître la production alimentaire sans prendre de risques. Cet objectif suppose en effet une certaine adaptation des richesses naturelles, de la technologie de la recherche, des ressources financières, des installations d'entreposage et des modes de transport, des agences de

mise en marché, des services de planification et des services publics, qui peuvent entraîner des modifications des modes de vie traditionnels. Il s'agit également de tenir compte de l'obstacle que constitue l'épuisement des réserves de certains produits de base, notamment les engrais azotés. Cet obstacle ne disparaîtra pas du jour au lendemain comme par enchantement, et chaque pays doit trouver, par lui-même, les moyens de le surmonter. Dans les secteurs où le Canada est en mesure d'alléger ces problèmes, il le fera, et il s'efforcera parallèlement d'assurer sur une base équitable et non discriminatoire l'approvisionnement en produits de base à l'échelle internationale.

La situation des "groupes les plus vulnérables" dans les régions où règne la famine constitue un reproche adressé à la communauté internationale dans son ensemble. Le spectacle que nous offrent 200 millions d'enfants sous-alimentés et de mères nourricières tourne en dérision les idéaux professés par toutes les sociétés. Il faut trouver les moyens de permettre aux enfants sous-alimentés d'aujourd'hui, de contribuer à la prospérité de demain. La présente Conférence doit se fixer comme objectif d'augmenter le volume des denrées alimentaires destinées à ces groupes, et d'accorder la priorité à ces derniers parmi les bénéficiaires des programmes internationaux d'aide alimentaire. L'UNICEF et le Program-

me alimentaire mondial, sans oublier les organismes bénévoles qui font véritablement oeuvre de pionniers dans ce domaine, doivent être dotés des ressources nécessaires à la mise en oeuvre de programmes pratiques et efficaces. Le Canada entend assumer la part qui lui revient dans cette entreprise.

Nous ne pouvons ignorer le fait que dans un avenir très rapproché, nous devons faire face à un accroissement sensible des demandes d'importation de denrées alimentaires de la part de pays qui ne sont pas en mesure de payer. Or, les programmes d'aide alimentaire d'un grand nombre de pays donateurs étaient jusqu'à présent facilités par l'existence de stocks excédentaires qui sont maintenant épuisés. L'aide alimentaire fléchit donc au moment même où le besoin s'en fait le plus durement sentir. Et pourtant, les bénéficiaires des "stocks excédentaires" ne peuvent être considérés comme étant de trop, et leurs besoins laissés pour compte. Le Canada a envisagé sa participation aux programmes d'aide comme un témoignage de solidarité internationale et d'humanité. Ce n'est pas aujourd'hui que nous allons abandonner. Les pays donateurs, voire toutes les nations riches, ont le devoir de maintenir le volume de leur contribution au même niveau aussi longtemps que persisteront les conditions d'urgence, et ils devraient même délier leur bourse encore plus s'ils sont en mesure de la faire. Parallèlement, les pays bénéficiaires, ceux d'hier comme ceux de demain, se doivent de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour augmenter leur production nationale de denrées alimentaires de manière à ne pas priver les populations sous-alimentées au profit d'autres qui peuvent s'en sortir.

Engagement à longue échéance

Le Canada accepte dans ses grandes lignes la politique d'aide alimentaire à longue échéance qui nous a été recommandée. J'aimerais toutefois préciser l'attitude du Gouvernement canadien à l'égard de chacune des recommandations formulées. Tout d'abord, le Gouvernement canadien souscrit au principe de la planification et il a décidé de faire connaître ses engagements pour les trois années à venir. En second lieu, le Canada reconnaît également qu'il devrait, pour pallier

l'érosion du niveau de l'aide alimentaire provoquée par les hausses soudaines de prix, exprimer ses engagements en termes matériels plutôt que monétaires, c'est-à-dire s'engager à fournir de la nourriture plutôt que des sommes d'argent. Troisièmement, le Canada appuie l'établissement d'un objectif minimal de dix millions de tonnes de céréales vivrières annuellement au chapitre de l'aide alimentaire. Quatrièmement, nous nous engageons, conformément aux principes auxquels nous venons de souscrire, à fournir en moyenne au cours de chacune des trois prochaines années un million de tonnes de céréales vivrières. Si nous nous sommes engagés à verser plus que notre part de l'objectif fixé, c'est que nous sommes conscients qu'il s'agit d'un objectif minimum d'une part, et que, d'autre part, la communauté internationale est aux prises avec une situation d'une gravité exceptionnelle. Nous espérons que les pays donateurs, aussi bien ceux de longue date que les nouveaux venus, s'engageront comme nous à surpasser cet objectif. Cinquièmement, le Canada est disposé à accroître considérablement sa contribution de produits autres que les céréales vivrières, devant servir à l'aide alimentaire. Sixièmement, nous reconnaissons l'effet bénéfique des programmes multilatéraux d'aide alimentaire ainsi que la nécessité d'en assurer l'efficacité future par des ressources adéquates. Nous sommes donc prêts à acheminer environ 20 p. cent de notre aide alimentaire par la voie de ces programmes multilatéraux. A cette fin, le Canada versera une contribution supplémentaire au Programme alimentaire mondial.

* * * *

Si l'on envisage le problème à plus long terme, le besoin se fait clairement sentir de définir plus précisément les circonstances se prêtant à l'octroi d'une aide alimentaire, et d'éviter de décourager la production alimentaire nationale dans les pays bénéficiaires. Il y a lieu de retenir les suggestions selon lesquelles il faudrait établir des réserves de céréales destinées aux secours d'urgence sur une base internationale solide, et créer des mécanismes assurant leur distribution rapide en cas de besoin; nous avons l'intention de participer à l'étude de cette question.

Le Canada propose depuis longtemps

la signature d'ententes sur les céréales ainsi que d'autres mesures destinées à renforcer la sécurité alimentaire mondiale. L'an dernier, lors de la Conférence de la FAO, le Canada a appuyé le principe d'un engagement volontaire sur la sécurité alimentaire mondiale, et il a depuis participé activement à l'étude de différents projets de textes. La formule d'engagement volontaire soumise à la Conférence renferme une série d'objectifs dont la réalisation constituerait un progrès important sur le plan mondial. Le Canada appuie la proposition d'engagement et est disposé à y adhérer dès que les limites et les modalités d'application auront été établies. Il ne faut cependant pas nous illusionner, car il reste beaucoup de travail à faire, en particulier auprès des pays les plus directement concernés, pour concrétiser les objectifs de sécurité alimentaire. Le Canada entend participer pleinement à cette tâche difficile.

* * * *

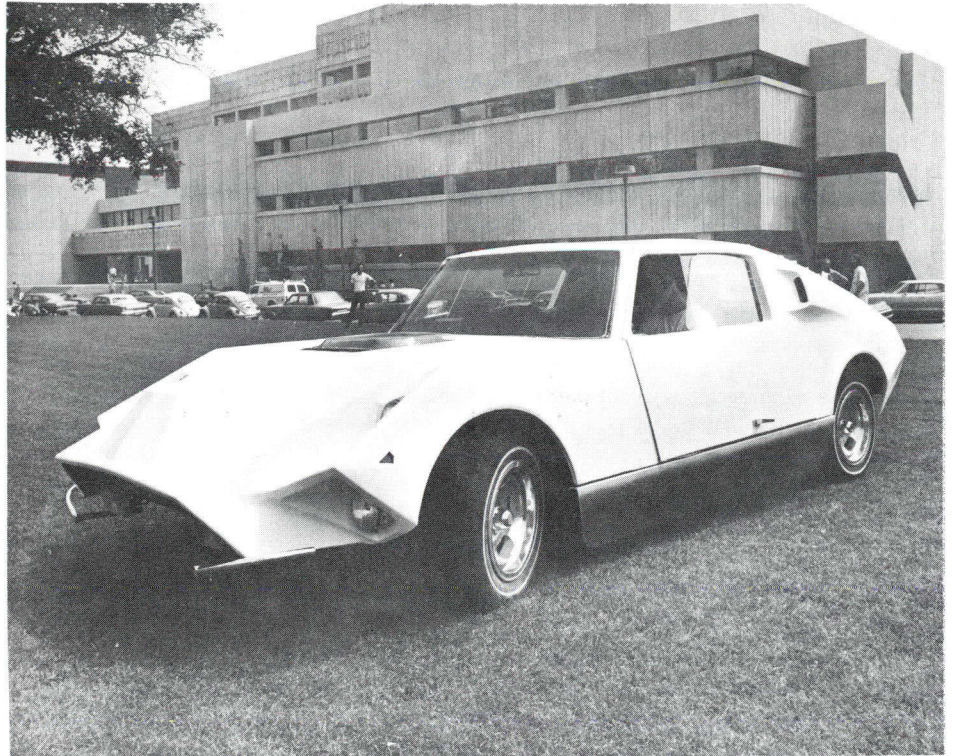
Commerce international

Le Canada favorise depuis longtemps une libéralisation générale du commerce des denrées alimentaires, afin d'encourager les bons producteurs et d'assurer ainsi un approvisionnement alimentaire plus abondant, à des prix raisonnables. Il s'agit là de l'un des principaux objectifs que nous poursuivons dans le cadre des négociations commerciales sur le point de s'ouvrir à Genève. Nous reconnaissons que certains pays importateurs de denrées alimentaires ont énormément de difficultés à respecter leurs engagements financiers à court et à moyen terme, et que le dilemme qui en résulte découle, sous certains rapports, de facteurs sur lesquels les principaux intéressés n'exercent aucun contrôle. Ce problème de paiement a cependant des répercussions dans tous les secteurs de l'économie des pays en cause, et c'est principalement par le biais de mesures financières générales, dont celles prises par le FMI et la BIRD, que le Canada s'attend à ce que le problème soit abordé. Nous avons bon espoir que les conclusions des négociations de Genève seront conformes aux exigences émises à Tokyo lors de la réunion ministérielle du GATT, en septembre 1973, et accorderont des avantages commerciaux supplémentaires aux pays en voie de développe-

Voiture non polluante vendue pour un dollar

Mlle Pureté I, qui a partagé, en 1970, avec une voiture concurrente le premier prix de la course de 3,600 milles organisée pour voitures non polluantes entre Boston et Pasadena (États-Unis) a été vendue par l'Université de Toronto au Conseil national de recherches à Ottawa pour le prix symbolique de un dollar. Fabriquée par l'Université de Toronto, cette voiture avait supplanté dans cette course 42 autres véhicules expérimentaux présentés par des universités et collèges nord-américains, et suscité beaucoup d'intérêt.

Mlle Pureté I est un modèle hybride actionné soit par l'énergie électrique que lui fournissent dix accumulateurs, soit par son moteur à gaz propane de 302 pouces cubes, soit par diverses combinaisons de ces deux systèmes. Le laboratoire des moteurs du Conseil national des recherches a révélé qu'il s'intéresse aux véhicules hybrides à des fins de conservation de l'énergie. Les essais effectués en 1970 par le ministère de l'Énergie et des Ressources de l'Ontario ont révélé que le taux d'hydrocarbures imbrûlés dégagés par Mlle Pureté I était de deux fois moins élevé que le taux permis par les normes de la Californie pour 1975. Le taux d'oxyde de carbone dégagé était inférieur à un quarantième de celui que permettent ces normes. L'Université de



Toronto a d'abord utilisé le véhicule à des fins de recherche dans sa lutte contre la pollution automobile.

Selon M. Frank Hooper du département de génie mécanique, Mlle Pureté I a déjà parcouru 25,000 milles et peut atteindre une vitesse de 100 milles à l'heure. La voiture peut parcourir environ 210 milles à même sa réserve de gaz propane et près de 10 milles grâce à l'énergie électrique que renferment

ses accumulateurs. M. Hooper prétend que le gaz propane ne présente pas plus de danger que l'essence ordinaire.

Mlle Pureté I a récemment cédé la place à Mlle Pureté II, un véhicule expérimental urbain qui fonctionne exclusivement à l'électricité. "C'est merveilleux de la voir reprendre son souffle", déclare M. Hooper, et la souplesse de son système le rend utile dans d'autres domaines également."

Contrôle du plomb dans l'essence

Environnement Canada a annoncé la promulgation d'un règlement, adopté en vertu de la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, qui limite la concentration en plomb maximale permise pour les essences au plomb à 3,5 grammes par gallon impérial, à partir du 1er janvier 1976.

Des études menées par le Gouvernement ont montré que la concentration de plomb dans les essences au plomb allait de 0,2 gr. à 4,4 gr. au gallon impérial.

En rendant publique cette nouvelle, le ministre fédéral de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvé, a rappelé le souci qu'on avait partout dans le monde des effets possibles à long terme du niveau croissant de plomb dans l'environnement urbain.

"La limite absolue de 3,5 grammes

de plomb dans l'essence, combinée à l'augmentation prévue des ventes d'essence sans plomb, devrait amener la réduction progressive souhaitée des émissions totales de plomb par les automobiles", a dit Mme Sauvé.

Le ministre a fait remarquer que l'industrie pétrolière était engagée depuis un certain temps déjà dans un vaste programme de production et de mise en marché d'essence sans plomb afin de satisfaire la demande croissante prévue pour ce type d'essence, qui sera nécessaire pour certaines voitures en 1975.

Le règlement contient des dispositions entrées en vigueur le 1er octobre 1974 et prévoyant la présentation au ministre de l'Environnement d'un rapport trimestriel sur les quantités produites et les concentrations moyennes en plomb de l'essence produite pour l'utilisation ou la vente au Canada, ou

importée ici, de même que d'un rapport trimestriel sur l'emploi des additifs au plomb. Ces renseignements aideront le Gouvernement à déterminer si la réduction prévue des émissions totales de plomb se produit effectivement.

"Si cela n'est pas le cas, nous réévaluerons la situation et déciderons quelle nouvelle réduction de la concentration maximale de plomb sera nécessaire pour amener les résultats souhaités", a déclaré Mme Sauvé.

"En adoptant ce règlement, a conclu le ministre, le Canada se range au côté d'autres grands pays qui travaillent au contrôle de l'utilisation du plomb dans l'essence. Sur la recommandation du ministère de la Santé et du Bien-être social, Environnement Canada entend adopter une attitude de grande prudence à l'égard de toutes les formes de pollution par le plomb."

Aide au Vietnam

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que le Canada fournira pour 1.17 million de dollars d'assistance à la République démocratique du Vietnam pour la réalisation de trois projets dans le domaine de la santé et du bien-être social. Les subventions qu'a consenties l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au Conseil canadien des Églises et à la Société canadienne de secours aux enfants pour la réalisation de ces projets marquent le début de l'aide canadienne.

Une première subvention de \$170,000 déboursée sur deux ans, a été accordée par l'ACDI à la Société canadienne de secours aux enfants, affiliée à l'Union internationale pour la protection de l'enfance. Ces fonds constituent la participation canadienne à un programme global de \$700,000 pour la rééducation d'enfants sourds et permettront d'établir un centre de diagnostic à Hanoï, la capitale, et de construire 10 centres de traitement dans les provinces. Le programme comporte la formation de personnel compétent et la fourniture de 4,000 appareils auditifs.

On estime à 30,000, sur une population totale de 22.5 millions, les enfants qui souffrent de surdité à la suite de la guerre. On évalue à 4,000 le nombre de ceux qui ont besoin d'un appareil auditif.

Une seconde subvention de \$100,000 par an pendant cinq ans à la Société canadienne de secours aux enfants, servira à fournir l'équipement nécessaire à mettre sur pied des garderies modèles.

Un projet pilote sera d'abord entrepris dans un centre industriel. Il servira de modèle, grâce aux connaissances et à l'expérience acquises, pour la construction d'autres garderies dans chacune des 26 provinces. Ces garderies permettront aux mères de famille de travailler alors que leurs enfants bénéficieront d'un enseignement préscolaire.

La subvention de \$500,000 accordée au Conseil canadien des Églises s'inscrit dans le cadre d'un programme de deux millions de dollars du Conseil oecuménique des Églises. Le programme permettra la reconstruction et l'équipement d'un hôpital dans la ville de Hai-Duong. L'hôpital de 500 lits desservira une population de deux millions de personnes dans la province de Hai Hung.

Accord Canada - Italie

Le Canada et l'Italie ont signé le 29 octobre à Ottawa un accord tendant à éviter la double imposition des revenus provenant de l'exploitation en trafic international d'aéronefs.

L'accord a été signé du côté canadien par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, et du côté italien par l'ambassadeur de l'Italie au Canada, M. le Baron Maurizio de Strobel di Fratta e Campocigno.

L'accord prévoit que chacun des gouvernements exemptera de tout impôt sur le revenu ou taxe sur les profits levés par lui, les revenus qu'une entreprise de l'autre pays tire de l'exploitation d'aéronefs en trafic international. Les dispositions de l'accord s'appliqueront aux années d'imposition commençant le 1er janvier 1970 ou après cette date.

Accueil du navire météorologique canadien

Une cérémonie a marqué, le 23 octobre à Esquimalt, le retour du navire *Quadra* qui avait participé durant 23 semaines à une étude météorologique au cours de laquelle il a parcouru plus de 15,000 milles.

Le *Quadra*, dont l'équipage a été augmenté de scientifiques et de techniciens, a joué un rôle clé lors de la vaste étude météorologique et océanographique internationale appelée l'Expérience du GARP dans l'Atlantique tropical (GATE). Le GARP, Programme de recherches sur l'atmosphère global, est une entreprise conjointe de l'Organisation météorologique mondiale et du Conseil international des unions scientifiques.

Le navire canadien était l'un des 37 bateaux, munis d'appareils spéciaux et prêtés par dix pays, qui ont sillonné l'océan Atlantique cet été, dans le cadre de l'expérience GATE. Posté dans la zone principale, à quelque 600 milles au sud-ouest de Dakar (Sénégal), le *Quadra* a fait grand usage de son puissant radar de détection de la pluie ainsi que d'autres instruments et ordinateurs spécialisés.

Faisant l'éloge de la contribution du *Quadra*, M. Joachim Kuettner, directeur du GATE, a signalé que la réalisation du programme aéronautique du GATE, auquel ont participé douze avions munis de nombreux appareils spéciaux,

aurait été impossible sans les images radar et les communications transmises par le navire. Les scientifiques qui passent en revue les réalisations du programme affirment que presque tous les objectifs de l'étape sur le terrain ont été atteints et qu'il faut en féliciter chaleureusement les divers participants.

Certains hauts fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux étaient présents pour célébrer cette arrivée, et l'honorable Jeanne Sauvé, ministre fédéral de l'Environnement, a prononcé une allocution de bienvenue. Pour marquer l'événement, on remettra des plaques commémoratives aux participants.

La semaine de la sécurité routière 1974

"La Semaine de la sécurité routière", la plus âgée et la mieux connue des campagnes de sécurité au Canada, sera de nouveau la vedette du 1er au 7 décembre 1974.

C'est à cause de sa réputation de mois le plus meurtrier sur les routes que décembre a hérité de la Semaine de la sécurité routière.

"Gardez-vous un espace vital". C'est la proposition que fait le Conseil canadien de la sécurité routière à tous les conducteurs en prévision de la saison hivernale et de la Semaine de la sécurité routière.

L'"espace vital" en question représente la distance normale qu'on doit toujours avoir entre sa voiture et celle qui précède. Le Conseil répète que cette distance est le seul facteur extérieur à son automobile qu'un chauffeur peut contrôler. Tous les autres sont soumis aux conditions atmosphériques, aux autres véhicules et à l'état des routes.

C'est la règle numéro 1 de tout exercice de conduite; surtout en hiver, sur des routes où la neige et la glace peuvent avoir collé au pavé. Même un médiocre chauffeur peut se tenir loin de toute source possible d'ennui en se gardant à bonne distance de la voiture qui le précède, grâce à un très simple calcul espace-temps. Au moment où l'auto qui est devant passe vis-à-vis d'un objet fixe, commencez à compter "dis mille et un, dix mille et deux...". Si vous passez la même marque avant d'avoir fini "dix mille et deux", votre distance est trop courte. Un calcul simple est bon à n'importe quelle vitesse.

Le cheval de trait remis à l'honneur

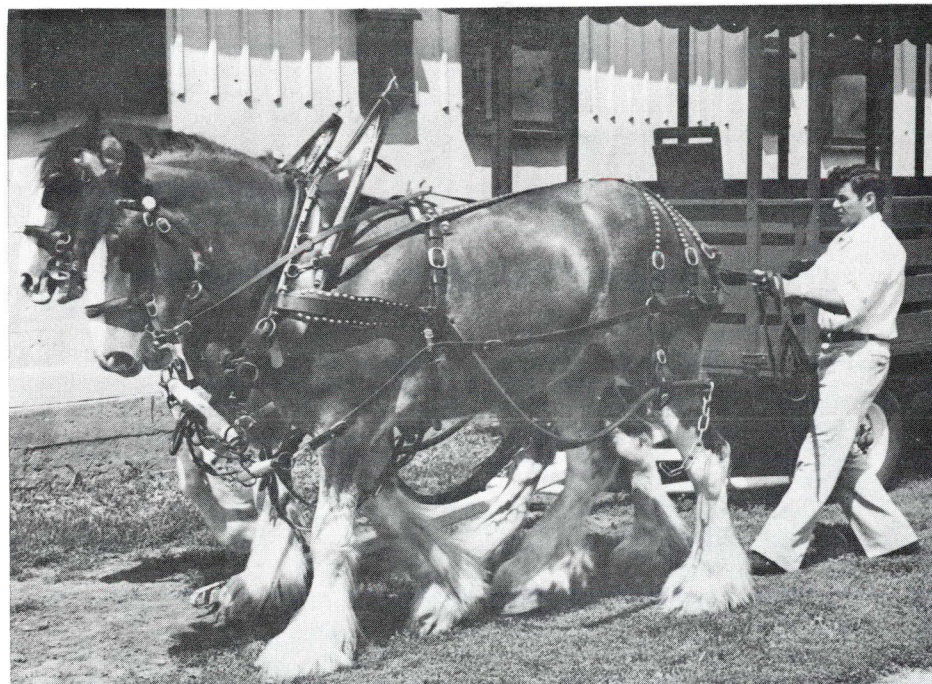
Les chevaux de trait lourds connaissent un regain de vogue. En 1906, on comptait au Canada deux millions de chevaux, dont beaucoup étaient des chevaux de trait lourd que les agriculteurs attelaient par paire pour labourer, cultiver, semer et moissonner. Puis survinrent les tracteurs et la mécanisation. Il n'y avait plus de travail pour ces lourdauds de la gent chevaline et leur nombre diminua rapidement.

Mais maintenant, les Noiraud et les Grison, qui ont retourné les premiers sillons du sol canadien, acquièrent un regain de popularité. "Ils sont fort en demande actuellement," dit M. Ralph Henry, dresseur de chevaux pour les trois attelages de Clydesdale de la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

Les chevaux de trait lourds constituent une puissante attraction aux foires et expositions; cependant, il n'y a pas assez de bons chevaux de parade pour répondre à la demande. Leurs prix ont donc monté au point qu'un bon hongre Clydesdale ou Belge prêt pour la foire se vend à peu près \$3,000. Une paire de chevaux de trait ordinaire pour travaux de ferme coûte environ \$2,000.

Ajoutez à cela \$600 ou \$700 pour un ensemble de harnais et environ \$1,000 pour la nourriture d'une paire de chevaux durant un an, et vous verrez que les chevaux de labour ne sont pas aussi bon marché qu'on serait porté à le croire.

M. Henry signale toutefois que des cultivateurs utilisent les chevaux de trait pour des tâches tout à fait spéciales." Ainsi, dit-il, de nombreux éleveurs de bovins de l'Ouest emploient une paire de chevaux pour transporter la nourriture à leurs animaux durant



M. Ralph Henry, dresseur de chevaux d'Agriculture Canada, attelle deux Clydesdale au Tally-Ho, chariot

servant au transport des visiteurs à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

l'hiver. Ils passent plus facilement dans la neige que les tracteurs et on n'a pas à s'inquiéter de leur démarrage par matin de grand froid."

Cependant, le principal rôle des chevaux lourds consiste maintenant surtout à parader et à servir de véhicule de publicité auprès du public.

A la Ferme expérimentale centrale, on a utilisé des chevaux jusqu'à la fin des années 1950 pour engranger les récoltes et déneiger les routes. Lorsque vint le temps de mettre les chevaux de ferme à leur retraite sur pâturage, Ludger Bellefleur, chef de la Section des services publics du ministère de l'Agriculture du Canada, trouva une

idée pour les garder à l'oeuvre. Leur nouveau travail consisterait à trimbaler en chariot les visiteurs à la Ferme expérimentale centrale. Ainsi, l'an dernier, près de 30,000 personnes ont visité la Ferme dans cette voiture appelée *La Randonnée* (Tally-Ho).

M. Henry, qui conduit la voiture, utilise six gros Clydesdale en trois attelages séparés. Il les groupe aussi en attelages de quatre pour les défilés locaux et espère, l'an prochain, pouvoir les utiliser tous ensemble en un attelage de six.

Reste maintenant le problème de trouver quelqu'un pour ferrer les chevaux!

Programme spécial de logements

Le ministre d'État aux Affaires urbaines, M. Barney Danson, a désigné 10 centres urbains qui seront admissibles à une participation aux termes du programme de prêts directs de 50 millions de dollars de la Société centrale d'hypothèques et de logement, nouvellement annoncé, afin de stimuler la construction de logements locatifs à prix moyens.

On s'attend que cette mesure produise de 2,000 à 2,500 unités dans les 10

municipalités où le taux de vacance est extrêmement bas. Les villes en question sont: Victoria, Vancouver, Regina, Saskatoon, Toronto, Hamilton, Montréal, Hull, St-Jean (T.-N.), Saint Jean (N.-B.).

Le ministre a fait savoir que les annonces paraîtront sous peu dans les quotidiens des centres en cause afin de solliciter les propositions auprès des constructeurs et des aménagistes pour la construction et l'exploitation de logements à loyers moyens.

Les projets choisis seront financés

au moyen de prêts aux termes de la Loi nationale sur l'habitation qui permettront à la SCHL d'accorder un financement s'élevant jusqu'à 95 p. cent du coût d'immobilisation tels que reconnus par la SCHL, moyennant un taux d'intérêt de 8. p. cent.

Les loyers pour les unités de logement produites seront établis par un accord entre le propriétaire et la SCHL et seront fondés sur la grandeur de l'unité, l'étendue des services fournis et les avantages financiers offerts aux locataires.

La contribution... (suite de la page 2)

ment; le Canada entend veiller à ce que les mesures adoptées soient mises en application sur une base non discriminatoire.

Protection de l'environnement

Dans une perspective plus vaste, l'homme n'a d'autre choix pour se nourrir que de s'astreindre à une utilisation équilibrée de toutes les richesses naturelles, sans quoi il risque de voir sa civilisation anéantie comme celles de Ninive et de Babylone, qui ont détruit le sol dont ils tiraient leur subsistance. La Conférence mondiale sur la population, à Bucarest, a constitué un premier pas, quoique hésitant, vers l'adoption de toute une gamme de mesures destinées à contrôler les pressions exercées sur les ressources de notre planète. Il nous faut progresser plus rapidement dans cette voie. Nous assistons déjà à une diminution des prises de certaines espèces de poissons, et la mer n'est pas la seule source d'alimentation dont les limites pourraient être mises à l'épreuve au cours des années à venir.

Grâce aux importantes découvertes des chercheurs et aux techniques nouvelles, la production alimentaire mondiale a pu se maintenir à un niveau convenable, bien que précaire. Pour progresser il faut redoubler d'efforts, mais il faut également envisager le problème dans une perspective plus vaste afin de mettre à profit l'ensemble des écosystèmes et d'en arriver à un équilibre permanent.

J'ai exposé assez en détail la position du Canada à l'égard des divers aspects du programme proposé par le secrétaire général comme solution au problème mondial de l'alimentation. Nous sommes conscients du fait que ce programme ne portera fruit que dans

la mesure où tous les États acceptent de modifier en conséquence leur ordre de priorités, mais nous reconnaissons également qu'il s'agira d'affecter à cette fin des ressources agricoles beaucoup plus importantes, et ce, à l'échelle nationale et internationale. Nous croyons que la tenue de cette Conférence constitue la meilleure occasion de lancer ce programme d'alimentation mondiale comme il se doit.... Je suis heureux d'annoncer que le Gouvernement canadien a décidé d'affecter dès maintenant 50 millions de dollars à des projets d'aide au développement visant à réduire l'ampleur de la crise actuelle.

* * * *

Contre l'inflation: freiner les dépenses plutôt que les couper

Dans un discours prononcé en octobre devant le Club Richelieu de Trois-Rivières (Québec), le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a déclaré que, par l'application judicieuse de ses dépenses, le Gouvernement fédéral peut largement contribuer à la lutte contre l'inflation.

Le président du Conseil du Trésor a fait la distinction entre le besoin de restriction et la réduction des dépenses de l'État. "Il faut éviter de serrer les freins trop vite ou trop fort si nous ne voulons pas provoquer une récession et augmenter le chômage, surtout dans les régions où l'activité économique est déjà faible. Le Gouvernement fédéral doit donc choisir soigneusement le moyen de restreindre ses dépenses."

M. Chrétien a signalé que les obligations statutaires et contractuelles de l'État prennent plus de 60 p. 100 de son budget de sorte que le Gouvernement n'a pas toujours la flexibilité de satisfaire toutes les demandes du public. "Je me surprends aussi d'entendre les gens exhorter le Gouvernement à mettre sur pied de nouveaux programmes et déplorer ensuite les dépenses de l'État."

Une bonne part des nouvelles dépenses que le Fédéral engagera pendant l'année financière en cours est consacrée à des mesures qui aident directement les Canadiens à combattre l'inflation. "Nous avons l'intention d'affecter largement plus d'un milliard de dollars à la subvention du prix que les

consommateurs de l'Est du Canada doivent payer pour les produits pétroliers. Cela signifie une différence d'environ 15 cents le gallon d'essence et de mazout. Nous ne croyons pas qu'il soit inflationniste d'empêcher ces prix de monter", a dit M. Chrétien.

"Nous avons porté les allocations familiales à \$20 par enfant, et cette mesure a sensiblement accru nos dépenses. L'indexation des paiements de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti n'est pas non plus étrangère à cette augmentation. Mais ces décisions nous les avons prises pour venir en aide à ceux qui sont les plus démunis devant l'inflation," a ajouté le ministre.

M. Chrétien a conclu: "Nous étudions attentivement les dépenses que les ministères nous demandent d'autoriser pour le reste de l'exercice en cours; nous voulons nous assurer qu'ils emploient à bon escient leurs ressources humaines et financières. Autant que possible, nous leur demandons de redéfinir leurs priorités afin d'entreprendre de nouvelles activités essentielles sans essayer d'obtenir des fonds supplémentaires."

Le septième ciel

Il ne reste que quelque 13 mois avant le lancement du Satellite technologique de télécommunication prévu pour fin 1975. Et les préparatifs vont se multipliant au Centre de recherches sur les communications, où l'on assemble et met à l'essai les éléments et sous-ensembles du prototype. L'assemblage du satellite devrait être presque complété vers la fin de la présente année.

Le S.T.T., septième satellite canadien, sera 100 fois plus puissant que les engins actuels. Il est conçu pour expérimenter la technologie et les applications d'une nouvelle génération de satellites de radiodiffusion destinée à répondre aux besoins des années '80. Par suite d'une entente avec les États-Unis, le Canada disposera d'un lanceur. En outre, la Nasa fournira le tube à ondes progressives (T.O.P.) de 200 watts qui assurera au nouveau satellite une puissance considérable. Les États-Unis participeront également à des expériences communes pendant la vie utile du Satellite technologique de télécommunication qui sera de deux ans.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.